

# Les échos de Journal Municipal Saint Rustice

••••• **Canal**  
des deux mers



## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi :	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Mardi :	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Mercredi :	9 h à 12 h	14 h à 17 h
Jeudi :	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Vendredi :	fermé	14 h à 17 h

Mairie de SAINT RUSTICE  
28 allée des Amandiers  
31620 SAINT RUSTICE

Tel. : 05 34 27 28 97  
Fax : 05 34 27 28 96  
e-mail : mairie.saint.rustice@wanadoo.fr

## Sommaire :

Éditorial.....	3
Budget.....	4
La mairie vous informe.....	6
Communauté de communes.....	8
Les Associations.....	10

**ACCUEIL URBANISME :**  
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

## Horaires d'été de la Mairie

Mois de juillet 2015 : ouverture au public aux horaires habituels • Sauf 4 jours de fermeture : lundi 13, mercredi 15, mercredi 22 et mercredi 29

Mois d'août 2015 : ouverture au public aux horaires habituels • Sauf les semaines 33 et 34 : ouverture le matin du lundi au jeudi • Et mercredi toute la journée

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES



Lio VINEL

le 29 mars 2015

Bienvenue !

N.B. : Cette liste n'est peut-être pas exhaustive car les mairies du lieu de naissance ne nous adressent pas systématiquement les avis correspondants.

### MARIAGES

Nicolas RAYNAUD  
Ana POCLITARU le 24 janvier 2015



Tous nos vœux de bonheur aux époux

### DECES



Jeannette DALL'AGLIO

le 20 juin 2015

Sincères condoléances à sa famille et à ses proches

Directeur de publication : Edmond AUSSEL  
Responsable de rédaction : Régine PLANTE  
Commission Communication et Relations avec les Associations  
Imprimé sur du papier PEFC  
Impression Multicolor Tél : 05 63 64 14 67



## **Mesdames, Messieurs, chers administrés,**

Le 16 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de vous accueillir lors de la cérémonie des vœux qui s'est clôturée par le traditionnel moment de partage autour du verre de l'amitié.

Comme chaque année, le premier trimestre est un moment important de la vie municipale au cours duquel le budget communal est élaboré dans un premier temps puis adopté par le Conseil Municipal; ce dernier est détaillé dans les pages suivantes.

Vous y trouverez également les principales décisions du Conseil Municipal pour 2015 ainsi que les études à venir.

De plus, la mise en service du site internet de la commune verra le jour dans le courant du deuxième semestre.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous mettons tout en œuvre pour programmer et maintenir les investissements tout en limitant les frais de fonctionnement.

A cette baisse de nos ressources, viennent s'ajouter des contraintes budgétaires qui ne sont au mieux que partiellement compensées.

A ces dossiers, se rajoutent bien évidemment les affaires dites courantes qui demandent l'investissement de chacun, élus et agents municipaux que je remercie pour leur implication.

Avant de vous laisser parcourir ce bulletin, je vous souhaite à toutes et tous de profiter pleinement de cette période estivale en famille ou entre amis.

Très bonnes vacances.

*Votre Maire*  
**Edmond AUSSEL**

## Dernière minute :

Le Conseil Municipal et moi même vous informons avec regret de la démission de ses fonctions de conseiller municipal de Monsieur Jean-Louis GELIS pour raison de santé, à la date du 1<sup>er</sup> juillet. C'est un élément de valeur que nous perdons.

## BUDGET PRIMITIF 2015

Parlons un peu finances communales...

Le budget primitif 2015 a été voté à l'unanimité le 14 avril 2015. Il vous est résumé et mis sous forme de graphique ci-contre.

Voici ce que l'on peut en retenir. Il est bien sûr dans la continuité de ce qui a été initié l'an dernier, à savoir l'agrandissement de l'école qui mobilise en investissement la majeure partie des crédits comme le démontre à la fois les restes à réaliser 2014 et les nouveaux crédits votés. Cette opération d'un montant global de 313 000 € HT nécessite la réalisation d'un emprunt de 100 000 € à une période où heureusement les taux d'intérêts sont historiquement bas.

Ensuite, il est apparu nécessaire de changer le photocopieur de la mairie qui est à bout de souffle et dont la fonction scanner déjà ancienne ne satisfait plus aux exigences induites par la dématérialisation en général et notamment pour ce qui concerne la comptabilité.

D'autre part, un certain nombre de travaux d'entretien seront également réalisés : peinture des avant-toits de la maternelle, changement de revêtement de sol dans le dortoir des maternelles, peinture des volets de la mairie.

Par ailleurs, la commune se voit contrainte de faire actualiser le diagnostic des bâtiments communaux en matière d'accessibilité handicapés avant la réalisation impérative pour fin septembre de l'AD'AP (Agenda des travaux programmés d'accessibilité).

Cet agenda nous oblige à programmer et à établir un calendrier précis de travaux pour les années à venir. Compte tenu de la configuration peu favorable des bâtiments actuels et des dysfonctionnements à corriger, les travaux risquent d'être assez lourds et devront être budgétisés dès l'année prochaine.

Enfin, à notre grand regret car cela a un coût pour la commune, nous avons actuellement deux contentieux en cours :

Un au niveau de la Cour Administrative d'appel de Bordeaux à l'initiative d'une famille de propriétaires de la commune contre le PLU.

Un autre à l'initiative de la commune qui après plusieurs années d'essais infructueux, a dû entamer une procédure à l'encontre de la commune de Castelnau d'Estrètefonds, pour obtenir le paiement des sommes qui lui sont dues par convention au titre de la Contribution Foncière des Entreprises de la société MGM pour les années 2012, 2013, et 2014. Les sommes à récupérer avoisinent les 50 000 € ce qui justifie une action judiciaire.

Pour toutes ces raisons et dans un contexte économique difficile pour les collectivités locales, le budget voté est encore en baisse au niveau fonctionnement cette année, **sans diminution bien sûr des subventions aux associations.**

SECTIONS	ANNEE 2014	ANNEE 2015
Fonctionnement	448 557 €	423 307 €
Investissement	288 657 €	450 279 €

Comme chacun sait, l'Etat a procédé à une diminution de ses dotations à la commune, dotations dont l'on sait déjà qu'elles s'amenuiseront à nouveau l'an prochain.

Dans ce contexte, et après de nombreuses années de pause fiscale, la commune a dû procéder à une hausse des taux d'imposition de 2%. Les nouveaux taux sont donc les suivants :

• TAXE D'HABITATION	19.77 %
• TAXE FONCIERE BÂTI	18.09 %
• TAXE FONCIERE NON BATI	113.45 %
• CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES	19.07 %

S'il est confortable de maintenir les taux d'impositions inchangés lorsqu'aucune réalisation importante n'est envisagée, l'investissement prévu cette année justifie à notre avis l'effort fiscal demandé, même si cela reste une décision douloureuse à prendre.



# Budget primitif 2015

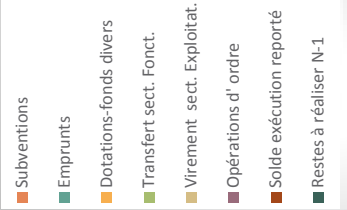
## INVESTISSEMENT DEPENSES

Total : 450 279 €



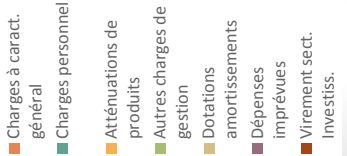
## INVESTISSEMENT RECETTES

Total : 450 279 €



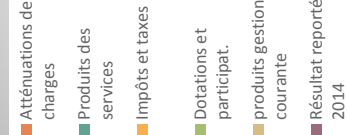
## FONCTIONNEMENT DEPENSES

Total : 423 307 €



## FONCTIONNEMENT RECETTES

Total : 423 307 €



INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Frais d'études, logiciels	550 €	20
Matériels, mobilier	5 892 €	21
Agrandissement Ecole	172 290 €	23
Caution loyer	490 €	16
Dépenses imprévues	4 200 €	020
Restes à réaliser N-1	266 857 €	
<b>Total</b>	<b>450 279 €</b>	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Subventions	42 009 €	13
Emprunts	100 000 €	16
Dotations-fonds divers	6 089 €	10
Transfert sect. Fonct.	32 842 €	1068
Virement sect. Exploitat.	26 000 €	021
Opérations d'ordre	758 €	040
Solde exécution reporté	195 634 €	R 001
Restes à réaliser N-1	46 947 €	
<b>Total</b>	<b>450 279 €</b>	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Charges à caract. général	164 900 €	011
Charges personnel	158 015 €	012
Atténuations de produits	34 027 €	014
Autres charges de gestion	34 607 €	65
Dotations amortissement	758 €	68
Dépenses imprévues	5 000 €	022
Virement sect. Investiss.	26 000 €	023
<b>Total</b>	<b>423 307 €</b>	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Atténuations de charges	500 €	013
Produits des services	17 300 €	70
Impôts et taxes	191 940 €	73
Dotations et participat.	100 552 €	74
produits gestion courante	500 €	75
Résultat reporté 2014	112 515 €	R 002
<b>Total</b>	<b>423 307 €</b>	

## École

### Les Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P)

**A l'heure actuelle, elles ont toujours beaucoup de succès :**

#### Elémentaire :

Archéologie, Escrime théâtrale, Jardin malin, Jeux sportifs, Marionnettes, Jeux de sociétés (Partenariat avec la Ludothèque de Fronton).

#### Et pour les plus petits :

Jeux sportifs, Jardin malin, Marionnettes

#### Projets

- En parallèle projet « colore ton école », peinture sur temps ALAE, (Accueil de Loisirs Associé à l'école). « Nous pouvons remarquer que les bancs ont été peints ainsi que les portes des toilettes ».
- Possibilité de jeux libres.

### Voyage scolaire

Cette année, grâce à l'énergie de Monsieur Jean-François DOUCET, de l'APE et de la subvention accordée par Madame la Sénatrice Françoise LABORDE, les enfants ont pu partir en voyage scolaire à SEIGNOSSE LE PENON (Landes).

**SEIGNOSSE LE PENON** qui est une commune située dans le département des Landes en Région Aquitaine, a une situation idéale juste à côté de Capbreton et du lac marin d'Hossegor.

Le village « Le bourg » est situé dans la forêt des Landes, et s'étend sur 3 619 ha , dont près de 2500 ha de forêt.

#### Des activités ont été réalisées, comme :

- la découverte de la zone naturelle de l'Etang Noir,
- la pratique du VTT ou de jeux d'orientation dans la forêt landaise,
- la lecture du littoral océanique.

Les enfants garderont sans doute un merveilleux souvenir de ce voyage.

Nous espérons, par différents moyens et à bas prix pour les parents, pouvoir dans quelques années permettre aux enfants de découvrir une fois de plus, une région de France, loin des parents, afin d'évoluer dans un cadre agréable et de s'enrichir de par la découverte de notre planète.

Merci, encore à tous les encadrants bénévoles.

## Recrutement

La mairie recherche une personne au sein de la commune ou aux environs pour éventuellement faire des remplacements à l'école (cantine, ménage, ATSEM) ou autres, juste quelques heures dans le cas d'une absence inopinée.

Si vous êtes intéressé, faites vous connaître auprès du secrétariat de Mairie.



## Travaux prévus en 2015

- réfection peintures de l'ensemble des volets de la Mairie
- peinture des avant-toits de l'école maternelle
- remplacement du revêtement de sol du dortoir de l'école
- agrandissement du parking de l'école

## Annonce

Des photos anciennes des équipes de foot à SAINT RUSTICE ont été à nouveau mises en place à la salle du bar du Foyer Rural.

Si vous possédez des photos anciennes des équipes de foot ou de tennis, merci de les apporter en Mairie. Elles seront scannées pour compléter la collection exposée au Foyer et vous seront restituées.

## Permanence conseillers départementaux

Madame Ghislaine CABESSUT et Monsieur Jean-Luc RAYSEGUIER ont prévu une permanence à la Mairie de SAINT RUSTICE le mercredi 16 septembre 2015 de 9 H à 12 H.

Cette permanence se tiendra uniquement sur rendez-vous :  
Tel 05.34.33.33.76 ou 05.34.33.15.06.

## Démarche préfecture Cession véhicule

Vous avez désormais la possibilité d'enregistrer vous-même la cession de votre véhicule, sur internet, via le portail :

[mon.Service-Public.fr](http://mon.Service-Public.fr)  
<http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr/>  
[pref-public-cartesgrises@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-public-cartesgrises@haute-garonne.gouv.fr)

Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose notamment aux sanctions prévues à l'article 441.1 du Code Pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement de 45 000 euros d'amende.

## Rezo pouce

**Rezo pouce est sur votre commune.** C'est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. C'est un moyen de déplacement convivial, écologique et économique ! **N'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé !**



Passager et conducteur doivent s'inscrire en mairie ou sur le site internet. Nous vous demandons d'agréer notre charte de bonne conduite et de fournir une pièce d'identité pour participer à la sécurisation du réseau. A la suite de votre inscription, vous recevrez un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique. Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à partir de 16 ans ! Pour ce faire, il faut fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal.

De plus, pour sécuriser la pratique, les passagers peuvent envoyer un SMS pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel ils sont montés. Il y a alors une traçabilité du trajet.

Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr).

### REZO POUCE VA PLUS LOIN !

Une **APPLICATION SMARTPHONE** favorisant la géolocalisation des usagers sera bientôt opérationnelle. De quoi faciliter et sécuriser encore plus la pratique de l'autostop.

Rezo Pouce c'est aujourd'hui, 91 communes, plus de 250 arrêts et plus de 1200 inscrits !

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous et FAITES DE L'AUTOSTOP ! Parlez-en autour de vous. Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

A bientôt à un arrêt sur le Pouce !





## Informations sur le passage au tri sélectif en porte à porte et points de regroupement en septembre 2015 !

lancement des enquêtes et de la livraison des nouveaux conteneurs jaunes et grenats



Dans le cadre de l'optimisation du tri et de l'harmonisation des modes de collecte sur le territoire de la CCF, CORETE, le prestataire choisi par la Communauté pour doter les habitants de bacs individuels et d'en équiper les points de tri, a commencé à travailler dans les communes.

Les agents d'enquête et distribution de bacs passent dans les communes selon l'ordre suivant :

Vacquiers, Villeneuve-lès-Bouloc, Bouloc, Fronton, Saint-Rustice, Castelnau d'Estrétefonds et Villaudric.

La campagne de dotation est prévue pour durer jusqu'à mi-juillet et CORETE prévoit une période d'ajustement lors de la dernière quinzaine du mois d'août, et installera les bacs

des points de regroupement à la fin de l'été pour un passage au tri sélectif en porte à porte et points de regroupement en septembre 2015.



Lors du passage de l'agent de CORETE, le second exemplaire du journal du tri vous est remis, lisez-le attentivement, il contient notamment des conseils de tri. Vous pouvez aussi le consulter sur le site de la CCF.



**Attention !  
Ne pas utiliser  
les bacs jaunes  
avant septembre  
2015 !**

**les jours de  
collecte sont en  
cours de  
définition, vous  
en serez  
informés cet  
été.**



L'illustration ci-dessous différencie 4 types d'habitat différents sur le territoire de la CCF, et définit le mode de collecte qui sera le vôtre :

- Maisons individuelles accessibles au camion de collecte : conteneurs individuels et collecte en porte à porte
- Maisons individuelles non accessibles au camion de collecte par la voie publique : collecte en points de regroupement, en bordure de voie publique
- Maison individuelle de centre-bourg : après avoir répondu à la question « Avez-vous suffisamment de place pour stocker le bac jaune et le bac grenat chez-vous ? », vous serez dotés en conteneurs individuels, ou bénéficierez d'un point de tri collectif.
- Appartements, habitats collectifs : collecte en points de regroupement.

## le passage au tri sélectif en porte à porte de la CCF : quel mode de tri pour quel habitat ?

### habitat individuel accessible au camion de collecte



enquête pour déterminer le nombre d'occupants du foyer et livraison des conteneurs

→ tri en porte à porte, conteneurs individuels



### habitat individuel inaccessible au camion de collecte

(voies publiques sans possibilité de demi-tour du camion, et voies privées)



→ tri en points de regroupement



### centre-bourgs



enquête



Vous pouvez stocker 2 conteneurs chez-vous

→ tri en porte à porte, conteneurs individuels



Vous n'avez pas la place pour 2 conteneurs chez-vous

→ tri en points de regroupement



### habitat collectif



→ tri en points de regroupement



# Les Associations



## L'APE

L'APE a organisé cette année son grand vide-greniers et son 1er marché de Noël pour financer les activités périscolaires (Carnaval avec un défilé dans la rue principale), les activités garderie (achats de fournitures) et les activités scolaires (classe découverte pour les plus grands, Bus pour sortie vélo, sortie au Zoo pour les plus jeunes)



Le bureau remercie grandement l'équipe pédagogique scolaire, celle de l'ALAE et tous les parents qui ont offert leur temps et énergie pour mener à bien, dans la joie et la bonne humeur, le marché de Noël et le vide grenier.



Vendredi 26 juin a eu lieu la kermesse et le spectacle des enfants qui clôturent les activités de l'APE par un apéritif offert à tous. S'en est suivi un repas partagé entre tous les participants façon «auberge espagnole», moment convivial de rencontre et partage !

La reprise aura lieu courant septembre (date non définie). L'AG permettra de renouveler le bureau. Pour tous ceux qui souhaitent participer, demandez aux professeurs, ils sauront vous renseigner !

**Le bureau souhaite aux enfants  
quittant l'école  
beaucoup de réussite  
et de très bonnes vacances à tous !**

## ART & PASSIONS

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 04 Juin 2015 à la salle des associations de la mairie.

A l'ordre du jour: rapport financier, renouvellement du bureau, questions diverses et renouvellement des adhésions, ensuite loto gratuit et un délicieux gâteau, pétillant et vin blanc.

Le voyage du 19 Juin a rassemblé 36 personnes avec le club d'Ondes en pays Albigeois.

Nous avons découvert la magie du verre au musée du verre avec l'atelier des verriers souffleurs de verre à Carmaux.

A midi nous étions attendus au restaurant pour déguster un bon repas.

L'après midi était réservé à la visite de la Verrerie Ouvrière d'ALBI et toute son histoire.

Le repas de fin de saison sera le samedi 27 Juin. Le repas de Noël est prévu courant décembre.

Nous nous retrouverons au loto le jeudi 3 septembre 2015. Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui veulent bien se joindre à nous.

Nous remercions tous les adhérents pour leur participation à nos activités.



# Saint-Rustice en fête !

## ACL

Chers habitants de Saint-Rustice, nous sommes ravis et impatients de vous retrouver le Week-End des 18 et 19 juillet prochain pour célébrer joyeusement notre cher village. Cette année le programme s'étend sur 2 jours afin de mieux profiter ensemble de ces moments d'échange et de convivialité qui participent à donner à Saint-Rustice son âme de village.

- Nous vous attendons **samedi 18 juillet** à partir de 14h pour le traditionnel tournoi de pétanque qui se clôturera par un pot de l'amitié pour féliciter les heureux vainqueurs. Puis nous nous retrouverons sur la place du village à 20h pour une paëlla géante.

Les inscriptions au repas sont à faire à l'avance. Le menu est au prix de 10 € comprenant un verre d'apéritif, une part de paëlla, fromage et dessert avec café offert. Il faudra penser à apporter vos assiettes et couverts. Guitare et violon sur fond de mélodies celtiques accompagneront notre repas grâce au duo musical les Oc'Sonneurs avant de nous diriger vers le stade duquel sera tiré le feu d'artifice par l'incontournable William Anthony (le plus saint-rusticien des artificiers). La soirée se terminera sur la place transformée en piste de danse pour l'occasion !

Nos chers bambins ne seront pas en reste avec une structure gonflable à disposition gratuitement pour expérimenter les roulades et autres acrobaties.

- Le lendemain, **dimanche 19 juillet**, débutera par la messe célébrée à 10h30 par le père Spina mettant ainsi à l'honneur notre beau monument qu'est notre église classée. Nous rendrons ensuite hommage à nos combattants lors d'une cérémonie donnée à 11h30 au monument aux morts. Enfin nous nous retrouverons autour d'un apéritif concert offert par l'ACL et animé par l'orchestre « Ambiance Panama ». C'est donc sur cet instant de convivialité haut en musique que nous clôturerons la fête de Saint-Rustice édition 2015.

